

■ **Gomes et Costa**, à Lausanne, société en nom collectif, maçonnerie et carrelage (FOSC du 13.09.2000, p. 6267). L'associé Costa Manuel s'étant retiré, la société est dissoute et radiée. L'associé Gomes Manuel continue les affaires sous la raison individuelle 'Gomes Manuel', à Lausanne, conformément à l'art. 579 CO.

Journal no 3540 du 02.04.2004
(02206638 / CH-550.1.014.310-9)